

LES PARENTS EMPLOYEURS – UN BILAN DES 10 DERNIÈRES ANNEÉS

Chiffres de l'Accoss à l'appui, cette nouvelle édition du Baromètre des emplois de la famille retrace, sur une décennie (2004-2014), l'évolution de l'accueil individuel des jeunes enfants, aux niveaux national et régional, et donne à voir la nécessité de valoriser et de développer des emplois qui sont au cœur de l'attractivité des territoires.

L'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2004, de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) et, avec elle, celle du complément de libre choix du mode de garde (CMG), ont fortement encouragé le développement des modes d'accueils individuels dans les années qui ont suivi la mise en place du dispositif. Le nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles et celui de gardes d'enfants à domicile ont considérablement progressé entre 2004 et 2014 (respectivement +35,5% et +39,0%). Le volume d'heures déclarées a augmenté pour les assistantes maternelles de +51,1%, tandis qu'il a évolué de façon positive, mais moins soutenue, du côté des gardes d'enfants à domicile (+11,3%).

Sur la période récente, le développement de l'accueil individuel est moins dynamique : l'augmentation du coût de l'emploi, l'incidence de la crise économique sur la situation financière des parents, les départs à la retraite d'un nombre croissant d'assistantes maternelles non compensés par de nouvelles entrées dans le métier, contribuent à expliquer le repli observé au cours des trois dernières années.

Les assistantes maternelles

► Une forte progression du nombre d'employeurs d'assistantes maternelles en 10 ans

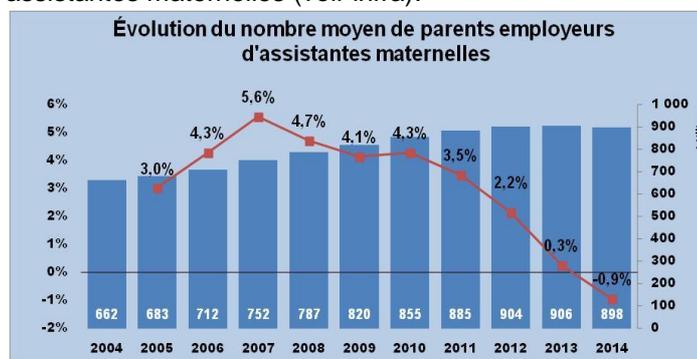
En France (hors Mayotte), après les parents, le recours aux assistantes maternelles est le mode d'accueil le plus répandu pour les enfants de moins de 3 ans. En 2013, elles proposent 32,9 places potentielles d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans, soit 8,6 places de plus qu'en 2006¹.

En 2014, en moyenne, près de 898 000 parents emploient une assistante maternelle². En 10 ans, leur nombre a augmenté de plus de 235 000, soit une hausse annuelle moyenne de 3,1 % et une augmentation de 35,5 % par rapport à 2004. Après une croissance soutenue du nombre d'employeurs entre 2004 et 2012, un ralentissement important est observé en 2013 (+0,3 % après +2,2 % en 2012), puis une baisse inédite (-0,9 % en 2014 (voir graphique ci-dessous).

2013 : le début d'un moindre recours aux assistantes maternelles

Alors que la convention d'objectifs et de gestion, signée entre l'État et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), prévoyait que 20 000 enfants

supplémentaires de moins de 3 ans seraient accueillis chaque année par une assistante maternelle sur la période 2013-2017, le Haut conseil à la famille (HCF) constate une baisse du nombre d'enfants accueillis de 1 900 en 2013 et 6 900 en 2014³. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette baisse récente: la crise économique et l'augmentation du chômage, qui touchent une partie des parents, et qui auraient pour effet une diminution du recours à ce mode d'accueil ; le nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans, qui recule depuis 2012⁴ ; ou encore la pénurie de l'offre, provoquée par une hausse des départs à la retraite des assistantes maternelles (voir infra).

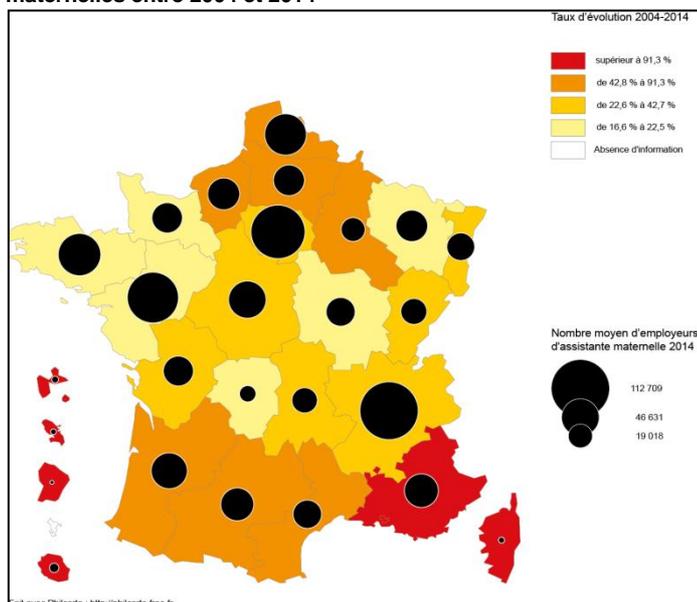


Champ : France (hors Mayotte). Source : Accoss, tableau de bord au 3^e trimestre 2015. Traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.

De fortes variations territoriales

Toutes les régions ont vu progresser le nombre d'employeurs d'assistantes maternelles entre 2004 et 2014, avec des variations comprises entre +16,7 % en Lorraine et +178,4 % à La Réunion (voir graphique ci-après).

Évolution du nombre moyen d'employeurs d'assistantes maternelles entre 2004 et 2014



Fait avec Philcarto : <http://philcarto.free.fr>

Source : Accoss, tableau de bord au 3^e trimestre 2015. Traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.

Selon les départements, la capacité théorique d'accueil des assistantes maternelles varie de 3 à 64 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Dans les DOM, en Corse et en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le nombre de places proposées par les assistantes maternelles pour les enfants de moins de 3 ans reste relativement faible⁵. Ainsi, la croissance importante du nombre d'employeurs d'assistantes maternelles dans ces régions peut être le signe d'un phénomène de « rattrapage ». Inversement, dans le Nord-Ouest de la France, l'offre d'accueil proposée par les assistantes maternelles est déjà très élevée : elle couvre plus de la moitié des besoins d'accueil des enfants de moins de 3 ans. Ceci peut expliquer une évolution du nombre d'employeurs plus faible sur la période que celle observée par ailleurs.

En 2013, 10 régions enregistrent pour la première fois une baisse du nombre d'employeurs d'assistantes maternelles. Cette baisse se généralise en 2014 : seulement 6 régions enregistrent encore une hausse du nombre de parents employeurs par rapport à 2013 (Guadeloupe, Île-de-France, La Réunion, Martinique Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur).

► L'activité des assistantes maternelles : un infléchissement récent

Entre 2004 et 2014, l'activité déclarée par les employeurs d'assistantes maternelles a augmenté de 51,1 %. En lien avec la montée en charge de la Paje, le volume horaire déclaré a d'abord fortement progressé, à un rythme annuel moyen de 8 % entre 2004 et 2007, puis la croissance s'est ralentie de façon significative au début de la crise en 2008. Depuis 2013, l'activité est orientée à la baisse : -1,6 % en 2014 après -0,2 % en 2013 (voir graphique ci-après).

L'infléchissement observé en 2014 est la conséquence directe du recul concomitant du nombre de parents employeurs et de la durée d'accueil d'enfant déclarée en moyenne par employeur.



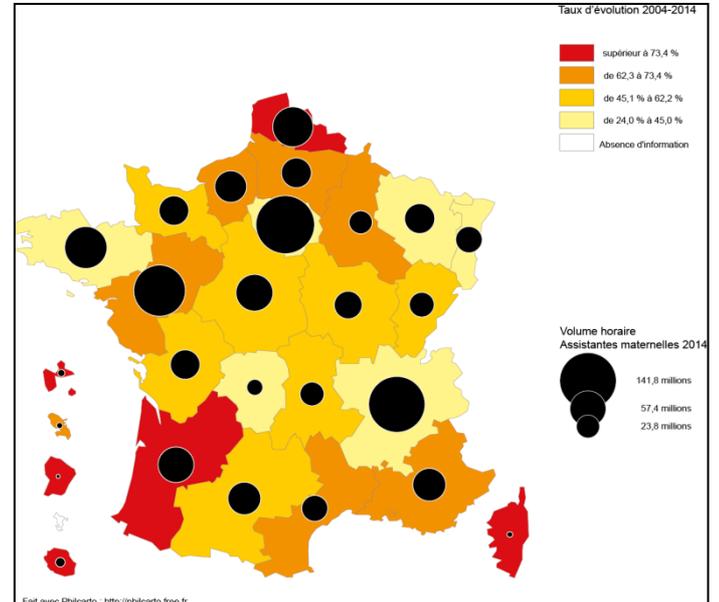
Champ : France (hors Mayotte). Source : Acoess, tableau de bord au 3^e trimestre 2015. Traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.

La baisse d'activité touche la quasi-totalité des régions en 2014

Entre 2004 et 2014, l'activité augmente dans toutes les régions. La moitié d'entre elles enregistre même une croissance supérieure à 62 %. La Guadeloupe a connu la

hausse la plus significative : +150,9 % sur 10 ans (voir carte ci-après).

Évolution du volume horaire déclaré par les employeurs d'assistantes maternelles entre 2004 et 2014

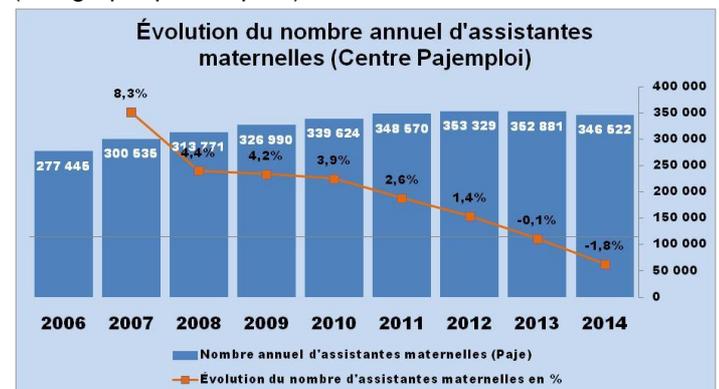


Source : Acoess, tableau de bord au 3^e trimestre 2015. Traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.

Pour la première fois, en 2013, un recul de l'activité est observé dans 15 régions. Un an plus tard, la baisse s'amplifie dans la quasi intégralité des régions et s'étend à l'ensemble des territoires. Seules 3 régions affichent encore une croissance de l'activité en 2014 (Guadeloupe, La Réunion et Provence-Alpes-Côte d'Azur).

► Le vieillissement et la difficulté de renouvellement des assistantes maternelles

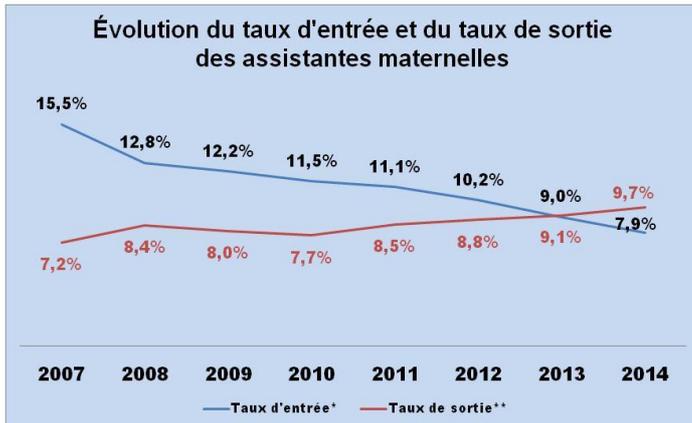
Le nombre d'assistantes maternelles déclarées au Centre Pajemploi est passé de 244 445 en 2006 à 352 329 en 2012, puis s'est stabilisé en 2013 (-0,1 %). En 2014, l'Acoess enregistre pour la première fois une diminution importante du nombre d'assistantes maternelles (-1,8 %) (voir graphique ci-après).



Source : Acoess. Traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.

Plus de départs que d'entrées dans la profession

L'apparition de cette baisse s'explique par le fait que le nombre d'arrivées dans la profession n'est plus suffisant pour compenser les départs. Une analyse de l'Acoss⁶ démontre que le taux de sortie des assistantes maternelles (voir définition dans le graphique ci-dessous) a augmenté de 2,5 points depuis 2007, alors que le taux d'entrée a baissé sur la même période de 7,6 points. Désormais, le taux de sortie des assistantes maternelles (9,7%) est supérieur au taux d'entrée (7,9%).



Source : Acoss. Traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.

*Le taux d'entrée correspond au nombre d'assistantes maternelles ayant fait l'objet d'une déclaration au Centre Pajemploi en N mais pas en N-1, rapporté au total des assistantes maternelles de l'année N-1

**Le taux de sortie correspond au nombre d'assistantes maternelles ayant fait l'objet d'une déclaration au Centre Pajemploi en N-1 mais pas en N, rapporté au total des assistantes maternelles de l'année N-1.

Des assistantes maternelles de plus en plus âgées

L'augmentation du taux de sortie des assistantes maternelles peut s'expliquer par le vieillissement de ces dernières qui avaient, en moyenne, 47 ans en 2014, soit 3 ans de plus qu'en 2000⁷. Sans connaître les motifs exacts, il semble que les départs à la retraite soient un facteur explicatif important de la progression du nombre d'assistantes maternelles qui sortent du dispositif déclaratif Pajemploi : en 2014, 19,7 % des sortants sont des assistantes maternelles âgées de 60 ans ou plus, contre seulement 13,5 % en 2009.

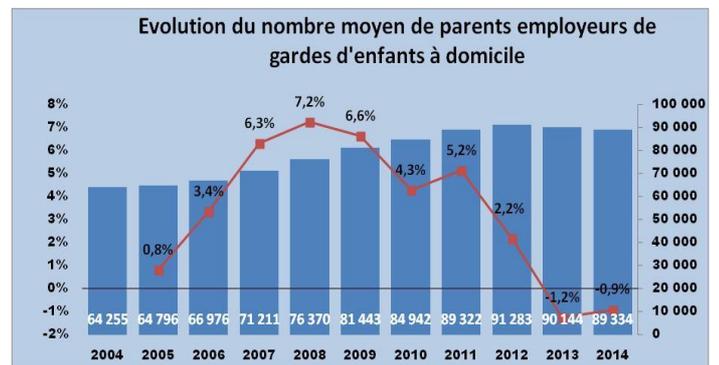
Vers une pénurie d'assistantes maternelles ?

Une étude publiée en 2014 par la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) et France Stratégie sur « Les métiers en 2022 »⁸ montre que les assistantes maternelles figurent parmi les « familles professionnelles » qui créeront le plus d'emplois entre 2012 et 2022. Sur cette période, 126 000 assistantes maternelles partiront à la retraite, et 45 000 emplois supplémentaires devraient être créés pour répondre aux besoins d'accueil des jeunes enfants. Malgré ces perspectives favorables pour cette profession, les évolutions récentes nous alertent sur la difficulté de renouvellement qu'elle rencontre.

Les gardes d'enfants à domicile

► Une progression du nombre de parents employeurs jusqu'en 2012

En 2014, le nombre moyen de parents employeurs de gardes d'enfants à domicile s'élève à plus de 89 300 en France (hors Mayotte), soit une croissance de 39,0 % en 10 ans (voir graphique ci-dessous). Entre 2004 et 2012, leur nombre a progressé sans interruption. C'est en 2013, que s'observe pour la première fois un recul (-1,2 %), qui se confirme en 2014 (-0,9 %).



Champ : France (hors Mayotte). Source : Acoss, tableau de bord au 3^e trimestre 2015. Traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.

Baisse de la natalité, suppression du forfait et recours aux services prestataires

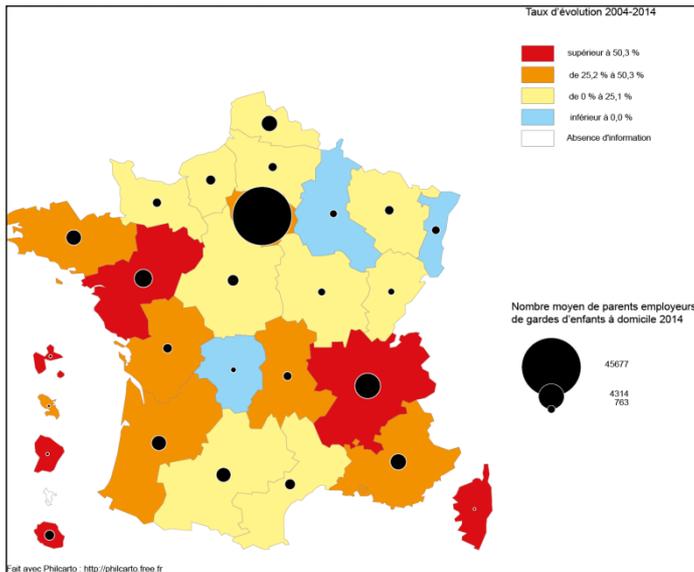
Cette baisse relativement récente peut s'expliquer par une diminution, depuis 2012, du nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans, ou encore par la suppression de la possibilité de déclarer au forfait les salariés employés à domicile. Fin 2011, 30,5 % des parents employeurs de gardes d'enfants à domicile déclaraient leur salarié au forfait⁹. La suppression de ce dispositif a augmenté le coût de l'emploi supporté par ces derniers et a pu inciter à réduire le recours à ce mode d'accueil.

Par ailleurs, bien que le nombre de familles bénéficiaires du CMG pour le recours à un salarié à domicile (en emploi direct ou via un prestataire) progresse, la part du recours à l'emploi direct recule : fin 2014, 65 % des familles bénéficiaires de ce dispositif emploient directement une garde d'enfants contre 78,6 % en 2010¹⁰.

Un mode d'accueil concentré en Île-de-France

En 2014, la moitié des parents employeurs de gardes d'enfants à domicile habitent en Île-de-France (51 % contre 48,4 % en 2004) : c'est 46,9 % de plus que 10 ans auparavant. Toutes les régions ont vu progresser le nombre de particuliers employeurs de gardes d'enfants à domicile entre 2004 et 2014, excepté la Champagne-Ardenne, l'Alsace et le Limousin. Sur la période, les évolutions varient de -3,3 % en Champagne-Ardenne à +496,2 % en Guyane (voir graphique ci-après).

Évolution du nombre moyen de parents employeurs de gardes d'enfants entre 2004 et 2014



Source : Acooss, tableau de bord au 3^e trimestre 2015. Traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.

► **Une perte de 3 800 emplois en 3 ans**

Après une phase de croissance de l'activité, qui se traduit entre 2004 et 2011 par une hausse annuelle moyenne de 3,0 %, une première baisse est observée en 2012 (-1,1 % par rapport à 2011). Avec la suppression du forfait en 2013, cette baisse s'amplifie pour atteindre son point le plus bas (-4,4 %). La dégradation de l'activité se poursuit en 2014 avec un taux d'évolution de -4,3 % par rapport à 2013 (voir graphique ci-dessous). En 2014, 64,6 millions d'heures sont déclarées par les parents employeurs, soit près de 6,8 millions d'heures de moins qu'en 2011, ce qui correspond à une perte de plus de 3 800 emplois en équivalent temps plein¹¹.



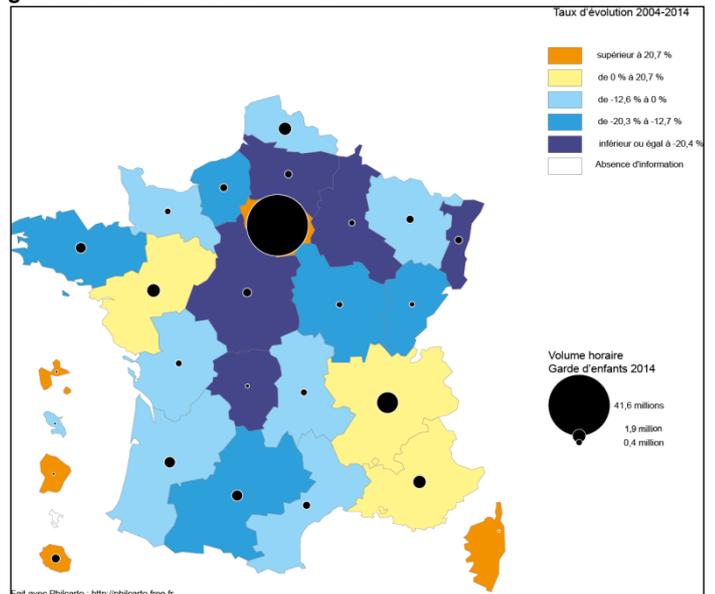
Champ : France (hors Mayotte). Source : Acooss, tableau de bord au 3^e trimestre 2015. Traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.

Une activité en baisse dans la majorité des régions

L'évolution globale de l'activité de garde d'enfants à domicile en France est fortement liée à celle observée en Île-de-France, où 64,4 % des heures sont déclarées en 2014 (contre 59,4 % en 2004). Si l'on excluait du calcul de l'évolution de l'activité au niveau national cette région, le taux d'évolution passerait de +11,3 % à -2,4 % entre 2004 et 2014.

Jusqu'en 2012, l'activité déclarée par les parents employeurs franciliens progresse. C'est seulement à partir de 2013, lors de la suppression du forfait, qu'est enregistrée une très forte baisse dans la région (-3,3 % par rapport à 2012). Entre 2004 et 2014, la majorité des régions enregistrent une baisse qui varie de -3,4 % en Aquitaine à -29,3 % en Limousin. Huit régions affichent une croissance comprise entre +8,4 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et +342,2 % en Guyane (voir graphique ci-après).

Évolution du volume horaire déclaré par les parents employeurs de gardes d'enfants entre 2004 et 2014



Source : Acooss, tableau de bord au 3^e trimestre 2015. Traitement par l'Observatoire des emplois de la famille.

Mélanie Gromer

¹ Observatoire national de la petite enfance, L'accueil du jeune enfant en 2014, CNAF, janvier 2016.

² Moyenne des données trimestrielles Acooss.

³ Haut conseil à la famille, Point sur le développement de l'accueil des jeunes enfants, septembre 2015.

⁴ Observatoire national de la petite enfance, *op. cit.*

⁵ Observatoire national de la petite enfance, *op. cit.*

⁶ Maje S. *et alii*, « Les particuliers employeurs en 2014 : l'activité des particuliers employeurs poursuit sa baisse en 2014 », Acooss Stat, n° 226, janvier 2016.

⁷ Données Ircem.

⁸ Aboubadra-Pauly S. *et alii*, Les métiers en 2022, résultats et enseignements, France stratégie, 2014. La famille professionnelle « Assistants maternels » sur laquelle s'appuie le rapport prend également en compte les baby-sitters, les gardes d'enfants, les aides maternelles.

⁹ Berche K. *et alii*, « Les particuliers employeurs en 2011 : le recul de l'emploi à domicile hors garde d'enfants se confirme », Acooss Stat, n° 167, février 2013.

¹⁰ Idem.

¹¹ Le calcul d'ETP est réalisé sur la base de durée légale de travail de 35 heures hebdomadaires ou 1607 heures annuelles (nombre d'heures déclarées y compris les congés payés /1,1)/1607).